



Devoirs Faits au collège : c'est parti !

publié le 10/11/2017

Le programme "Devoirs faits au Collège" a été mis en place dès le 1er octobre. Votre enfant peut y réaliser ses devoirs chaque jour, encadré par des enseignants et des assistants pédagogiques.

Inscription auprès du secrétariat du collège.

 [2017_devoirsfaits_infog_v2](#) (PDF de 746.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.